

**COMMISSION SCOLAIRE
DES CHÊNES**

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**No 292
25 septembre 2018**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-quatre-vingt-douzième (292e) séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au Centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 25 septembre 2018, à 19h, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P)

ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

Mme Andrée-Anne AUBIN	(P)
Mme Lyne BÉLANGER	(P)
M. Alain CHAREST	(P)
M. Gaétan DELAGE	(P)
Mme Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
Mme Élisabeth JUTRAS	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(M)
Mme Guylaine LAVIGNE	(P)
Mme Isabelle MARQUIS	(M)
Mme Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES: 09

ABSENCES: 00

TOTAL: 11

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Marc BERGERON	(P)
Mme Julie BOURASSA	(P)
Mme Marie-Claude CHAMPAGNE	(P)
M. Israël POULIN	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. Lucien MALTAIS	Directeur général
M. Daniel DUMAINE	Directeur du Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général, Directeur adjoint, Service des communications
M. Yves GENDRON	Directeur du Service des ressources matérielles
Mme Carmen LEMIRE	DGA – Directrice du Service des ressources financières
Mme Maude TRÉPANIÉRIER	DGA – Directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

1. Ouverture de la séance à 19 h 00.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Correspondance et période de questions des élèves
4. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 28 août 2018 (No 290) et de la séance extraordinaire du mardi, 11 septembre 2018 (No 291) **REPORTÉ**
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 28 août 2018 (No 290) et de la séance extraordinaire du mardi, 11 septembre 2018 (No 291) **REPORTÉ**
6. Présentation publique du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Chênes (M. Jean-François Houle - Dossier d'information)
7. Suivi - Action collective - Désignation du webmestre et de l'administrateur externe (Direction générale - Dossier de décision)
8. Protocole d'entente - RVPQ 2020 Secondaire en spectacle (Direction générale - Dossier de décision)
9. Liste des chèques émis (Mme Andrée-Anne Aubin) **REPORTÉ**
10. Période réservée au comité de parents
11. Période réservée au président
12. Période réservée à la direction générale
13. Affaires nouvelles
 - 13.1 Protocole d'entente - Programme "À pied, à vélo, ville active" (Direction générale - Dossier de décision)
 - 13.2 Motion de félicitations - Programme *Trottibus* - École Bruyère - Saint-Charles (M. Jean-François Houle - Dossier de décision)
 - 13.2 Motion de félicitations - Journées portes ouvertes au secondaire (M. Jean-François Houle - Dossier de décision)

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CC: 2576/2018

Il est proposé par Mme Élisabeth Jutras et appuyé par Mme Marie-Claude Champagne, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. **PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE**

SANS OBJET

3. **CORRESPONDANCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES**

SANS OBJET

4. **DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI, 28 AOÛT 2018 (NO 290) ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI, 11 SEPTEMBRE 2018 (NO 291)**

En raison de la problématique qui affecte le réseau informatique de la commission scolaire, les procès-verbaux n'ont pu être soumis aux membres du conseil. Ils seront à l'étude, pour fin d'adoption, lors d'une séance ultérieure.

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI, 28 AOÛT 2018 (NO 290) ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI, 11 SEPTEMBRE 2018 (NO 291)**

En raison de la problématique qui affecte le réseau informatique de la commission scolaire, les procès-verbaux n'ont pu être soumis aux membres du conseil. Ils seront à l'étude, pour fin d'adoption, lors d'une séance ultérieure.

6. **PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES (M. Jean-François Houle - Dossier d'information)**

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Chênes doit procéder, dans le cadre d'une séance publique, à la présentation publique de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Un avis public informant la population de cette présentation a été diffusé dans le journal *L'Express*, en date du 12 septembre 2018. Par ailleurs, le mercredi, 26 septembre, les différents partenaires de la commission scolaire ont, pour leur part, été conviés à une rencontre qui leur permettra de prendre connaissance du PEVR.

7. **SUIVI – ACTION COLLECTIVE - DÉSIGNATION DU WEBMESTE ET DE L'ADMINISTRATEUR EXTERNE (Direction générale - Dossier de décision)**

RÉSOLUTION CC: 2577/2018

ATTENDU l'Entente de principe intervenue le 28 juin 2018 entre la Représentante et les commissions scolaires, intitulée « *Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire* » (ci-après « Entente »);

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel approuvait l'Entente;

ATTENDU que l'Entente prévoit la désignation d'un webmestre conformément à l'article 4.5 de l'Entente;

SUITE, PAGE 4

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

ATTENDU que la commission scolaire doit déterminer si elle s'autoadministre ou si elle désigne un administrateur externe conformément à l'article 4.1 de l'Entente;

ATTENDU que la désignation du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, devra être entérinée par la Cour supérieure dans les 45 jours de la date du jugement conformément à l'article 4.7 de l'Entente, soit au plus tard le 15 octobre 2018;

ATTENDU que le tribunal entérinera, le 12 octobre 2018, le choix du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, tel que prévu au paragraphe 145 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018;

ATTENDU que le webmestre, l'administrateur externe et le vérificateur externe devront faire rapport de leurs travaux spécialisés à la Cour supérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente, notamment au regard des articles 7.2, 7.3, 8.1 et 8.2, agissant ainsi comme témoin expert du tribunal;

ATTENDU le paragraphe 146 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel ordonne au Webmestre, au Vérificateur à être désignés en vertu de l'Entente et à l'Administrateur visé au paragraphe 4.2.1 de l'Entente de se conformer aux modalités contenues dans l'Entente;

ATTENDU l'article 42.1 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (RLRQ c. C-65.1, r.4) permettant la conclusion d'un contrat de services de gré à gré en de telles circonstances;

ATTENDU le Règlement sur la délégation de pouvoirs et la Politique d'approvisionnement en biens, services et construction et la possibilité pour le conseil des commissaires d'y déroger pour un cas spécifique;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles en l'espèce;

ATTENDU que le montant exact des services demeure approximatif et pourrait être inférieur au seuil d'appel d'offres publics;

ATTENDU l'offre de service de Collectiva services en recours collectifs inc.;

ATTENDU l'offre de service de la Société GRICS;

Il est proposé par Mme Lyne Bélanger et appuyé par M. Alain Charest:

- DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre de webmestre;
- DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre d'administrateur externe;
- DE RETENIR les services de la Société GRICS ;
- D'AUTORISER le directeur général et le président à signer tout document pour donner effets aux présentes.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

**8. PROTOCOLE D'ENTENTE - RVPQ 2010 – SECONDAIRE EN SPECTACLE
(Direction générale - Dossier de décision)**

En juin 2017, le conseil des commissaires adoptait la résolution CC: 2383/2017, confirmant que la Commission scolaire des Chênes était disposée à accueillir le *Rendez-vous panquébécois 2020* de Secondaire en spectacle, de même que la poursuite des démarches pour la conclusion de partenariats dans le cadre de l'organisation et de la tenue de cet événement.

Après plusieurs rencontres, le comité des partenaires, formé de l'unité Loisir et Sport Centre-du-Québec, de la Ville de Drummondville, de la Corporation Secondaire en spectacle et de la Commission scolaire des Chênes; a élaboré un protocole d'entente qui a été présenté au conseil des commissaires en atelier de travail, le 18 septembre 2018.

Il est donc recommandé de procéder à l'adoption de la résolution qui suit.

RÉSOLUTION CC: 2578/2018

CONSIDÉRANT l'acceptation de l'accueil du Rendez-vous panquébécois (RVPQ) 2020 de Secondaire en spectacle par la Commission scolaire des Chênes (*résolution CC: 2383/2017*);

CONSIDÉRANT qu'annuellement, le RVPQ accueille plus de 1 000 élèves de partout au Québec, issus des différentes finales régionales de Secondaire en spectacle;

CONSIDÉRANT l'importante mobilisation des ressources nécessaires à l'organisation de cet événement de grande envergure;

CONSIDÉRANT les retombées importantes d'un tel événement pour Drummondville et le Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la présentation du projet de protocole d'entente au conseil, lors de l'atelier de travail du 18 septembre 2018;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par Mme Guylaine Lavigne:

- D'autoriser la direction générale à signer le protocole d'entente RVPQ 2020 de Secondaire en spectacle, au nom de la Commission scolaire des Chênes.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. LISTE DES CHÈQUES ÉMIS (Mme Andrée-Anne Aubin)

En raison de la problématique qui affecte le réseau informatique de la commission scolaire, la liste des chèques n'a pu être transmise pour fin de vérification. Elle le sera en vue d'une séance ultérieure.

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU COMITÉ DE PARENTS

SANS OBJET (*Note: le comité de parents se réunira pour la première fois le 3 octobre 2018*)

11. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PRÉSIDENT

Monsieur le président dévoile l'identité des deux personnes qui se verront remettre la médaille de l'Ordre du mérite scolaire, le 18 octobre prochain, en l'occurrence Mme Carmen Lemire, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières à la commission scolaire, de même que Mme Lyne Bélanger, commissaire, qui a par ailleurs mené une longue carrière dans le monde de l'éducation, notamment à titre de directrice d'établissement.

Par ailleurs, M. Houle se réjouit du succès qu'ont connu le projet *Trottibus*, à Bruyère - Saint-Charles, de même que les journées portes ouvertes des écoles secondaires. Des motions de félicitations seront proposées au conseil à cet égard.

12. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Lucien Maltais, dresse un résumé de différentes rencontres ou activités auxquelles il a pris part au cours des dernières semaines:

- Rencontre avec la directrice générale du Cégep de Drummondville
- Activité de lancement de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
- Table MEES-Partenaires
- Échanges avec M. Pablo Desfossés au sujet du GARAF et d'Opération PAJE
- Conférence destinée au personnel des services de garde
- Rencontre avec le sous-ministre adjoint du MEES au sujet de la problématique réseau
- Tournée des quatre écoles secondaires, dans le cadre des journées portes ouvertes des 22 et 23 septembre.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 PROTOCOLE D'ENTENTE - PROGRAMME À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE (Direction générale - Dossier de décision)

Tel qu'indiqué lors de l'atelier de travail du 18 septembre 2018, l'organisme Réseaux plein air Drummond a sollicité la Commission scolaire des Chênes, afin qu'elle participe au projet "*À pied, à vélo, ville active*".

Compte tenu de l'importance, pour la commission scolaire, de valoriser et promouvoir les saines habitudes de vie et les déplacements sécuritaires vers les écoles, il est recommandé de procéder à l'adoption de la résolution qui suit.

SUITE, PAGE 7

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

RÉSOLUTION CC: 2579/2018

CONSIDÉRANT la demande de Réseaux plein air Drummond (RPAD) que la Commission scolaire des Chênes participe au programme “*À pied, à vélo, ville active*”, en signant un protocole d’entente avec RPAD et la Ville de Drummondville;

CONSIDÉRANT l’importance, pour la commission scolaire, de valoriser et promouvoir les saines habitudes de vie et les déplacements sécuritaires vers les écoles;

CONSIDÉRANT la volonté des directions des écoles primaires de participer à ce projet;

CONSIDÉRANT que le projet consiste en la confection de plans de déplacement pour les écoles primaires et la tenue d’activités d’animation auxquelles la Ville, Réseaux plein air Drummond et Vélo Québec contribuent financièrement;

Il est proposé par M. Marc Bergeron et appuyé par Mme Julie Bourassa:

- De mandater la direction générale à signer le protocole d’entente 2018-2020 pour la participation de la Commission scolaire des Chênes au programme “*À pied, à vélo, ville active*”.

**La proposition est
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

13.2 MOTION DE FÉLICITATIONS - PROJET TROTTIBUS - ÉCOLE BRUYÈRE - SAINT-CHARLES (M. Jean-François Houle – Dossier de décision)

RÉSOLUTION CC: 2580/2018

CONSIDÉRANT la mise en place, à l’école Bruyère - Saint-Charles, du projet *Trottibus*;

CONSIDÉRANT que cette initiative permet la mise en place de trois trajets sécuritaires pour les élèves de l’établissement;

CONSIDÉRANT l’engagement remarquable de parents bénévoles dans de projet;

CONSIDÉRANT les retombées positives de *Trottibus* sur les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT l’implication du conseil d’établissement de l’école dans la mise en place de ce projet;

Il est proposé par M. Jean-François Houle et appuyé par Mme Élisabeth Jutras, de transmettre les hommages et félicitations du conseil des commissaires au conseil d’établissement et à la direction de l’école Bruyère - Saint-Charles pour la mise en place du projet *Trottibus*.

**La proposition est
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

- 25 septembre 2018 -

*Initiales
du président*

**13.3 MOTION DE FÉLICITATIONS - JOURNÉES PORTES OUVERTES AU
SECONDAIRE (M. Jean-François Houle – Dossier de décision)**

RÉSOLUTION CC: 2581/2018

CONSIDÉRANT la tenue, les 22 et 23 septembre 2018, des journées portes ouvertes des écoles secondaires de la Commission scolaire des Chênes;

CONSIDÉRANT le nombre exceptionnel de visiteurs (*près de 6 700*) accueillis tout au long de la fin de semaine;

CONSIDÉRANT l'engagement marqué des élèves, des équipes-école et des directions d'établissement, de même que leur souci de bien accueillir et guider les visiteurs;

CONSIDÉRANT que les journées portes ouvertes constituent une occasion de consolider les liens avec la collectivité;

Il est proposé par M. Jean-François Houle et appuyé par Mme Marie-Claude Champagne de transmettre les hommages et félicitations du conseil des commissaires au personnel, aux élèves et aux directions des établissements concernés, à la suite du succès qu'ont connu les journées portes ouvertes au secondaire, édition 2018.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée de la séance du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle